



Inscription à Bloctel peu efficace

Par **gulf33**, le **30/08/2016** à **14:01**

Bonjour,

Exaspéré depuis des mois par des appels téléphoniques incessants pour du démarchage (mutuelles, pose de fenêtres, bilan énergétique, vente de vins etc..), je me suis inscrit au service BLOCTEL mis en place par le gouvernement

[url=www.bloctel.gouv.fr/]www.bloctel.gouv.fr/[/url]

Grace à ce service, mon numéro est inscrit sur une liste de personnes [s]refusant[/s] le démarchage téléphonique et les démarcheurs doivent, normalement, avant d'appeler un numéro vérifier si celui-ci figure sur cette liste.

Suite à mon inscription en juin , BLOCTEL m'avait indiqué que ma demande serait effective à compter de la mi-juillet .

Or à l'approche de la rentrée, les appels de démarcheurs ont repris.

J'ai été assez époustoufflé d'entendre la réponse d'un démarcheur, après lui avoir dit que mon numéro étant inscrit au service bloctel, il n'aurait pas du m'appeler.

Il m'a répondu "**oui mais, nous, on ne travaille pas comme ça** " [smile4].

Que faire contre ces "envahisseurs téléphoniques"

Par **Visiteur**, le **31/08/2016** à **14:10**

Bonjour,

Je suis également inscrit sur Bloctel, mais j'ai remarqué une baisse du nombre d'appels depuis que je demande clairement à mon interlocuteur ses noms et qualité ainsi que l'adresse de sa plate-forme d'appels, puis lui demande de faire rayer de toutes leurs listes mon numéro de téléphone... lol

Par **amajuris**, le **31/08/2016 à 14:16**

bonjour,

bloctel ne s'applique qu'aux professionnels qui ont adhéré à cet organisme.

les autres professionnels ou les escrocs ne sont donc pas concernés par cette interdiction de vous appeler.

salutations

Par **ocoram**, le **07/10/2016 à 16:01**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Pourquoi Bloctel ne nous demande-t-il pas quel sont les numéros qui nous continuent de nous importuner malgré notre inscription ? N'est-ce pas la meilleure méthode pour détecter les "envahisseurs" ?

Par **goofyto8**, le **07/10/2016 à 16:17**

Bon après-midi

[citation]Pourquoi Bloctel ne nous demande-t-il pas quel sont les numéros qui nous continuent de nous importuner malgré notre inscription ? [/citation]

Il faut aller, soi-même, dans son espace personnel sur le site web de Bloctel et faire une déclaration (une sorte de plainte) en indiquant le numéro de l'appel importun et si possible, le nom de la société qui a passé l'appel .

La société de démarchage par téléphone devant s'informer, avant tout appel, que le numéro ne figure pas sur la liste Bloctel.